

Pétitions

ON DEMANDE DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES

M. Benno Friesen (Surrey-White Rock-Delta-Nord): Monsieur le Président, à l'honorable Chambre des communes du Canada, en Parlement assemblée, les soussignés, citoyens du Dominion du Canada, souhaitent se prévaloir de leur droit séculaire et incontesté de présenter à l'honorable Chambre des communes, ici réunie, un grief commun, convaincus que votre honorable assemblée saura y porter remède. Les soussignés déclarent humblement que le gouvernement du Canada n'inspire plus confiance à ses citoyens, qu'il faut remédier à cette situation le plus tôt possible et que le meilleur moyen de le faire consisterait à déclencher immédiatement des élections générales à l'échelon fédéral; à ces causes, vos pétitionnaires demandent au Parlement de prendre toutes les mesures nécessaires pour rétablir la confiance des citoyens dans le gouvernement du Canada. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier. Cette pétition est signée par des habitants de toutes les régions du Canada, de la bonne ville de Toronto à Valleyview et Grande Prairie en Alberta, de Maple Ridge en Colombie-Britannique, à Neilburg, en Saskatchewan et de Birtle, au Manitoba à Fox Creek en Alberta sans compter des habitants d'autres localités.

M. John Thomson (Calgary-Sud): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition à l'honorable Chambre des communes du Canada, en Parlement assemblée. Les soussignés, citoyens du Dominion du Canada, souhaitent se prévaloir de leur droit séculaire et incontesté de présenter un grief commun, convaincus que l'honorable Chambre saura y trouver remède. Les soussignés déclarent humblement: Attendu que le gouvernement du Canada n'inspire plus confiance à ses citoyens; qu'il faut remédier à cette situation le plus tôt possible; que le meilleur moyen de le faire consisterait à déclencher immédiatement des élections générales à l'échelon fédéral; à ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de prendre toutes les mesures nécessaires pour rétablir la confiance des citoyens dans le gouvernement du Canada. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier. Cette pétition est datée du 27 octobre 1983. Elle porte la signature de citoyens de Kamloops, en Colombie-Britannique; de Calgary en Alberta; de Tranquille et de Terrace Bay en Colombie-Britannique et de nombreuses autres collectivités et circonscriptions de ladite province.

● (1740)

L'hon. Allan B. McKinnon (Victoria): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition portant la signature de 28 citoyens. Tous habitent Orangeville en Ontario, ville représentée à la Chambre par un distingué personnage, l'honorable Perrin Beatty.

M. le vice-président: Selon la coutume de la Chambre, les députés doivent être désignés par leur circonscription et non par leur nom.

M. McKinnon: Monsieur le Président, j'ai été simplement subjugué par l'admiration que je porte à l'honorable député et j'ai toujours de la difficulté à me rappeler le nom plutôt long de sa circonscription. Que la présidence m'excuse.

Les soussignés souhaitent se prévaloir de leur droit séculaire et incontesté de présenter un grief commun, convaincus que l'honorable Chambre saura y porter remède. Ils déclarent humblement que le gouvernement du Canada n'inspire plus confiance à ses citoyens, qu'il faut remédier à cet état de choses le plus tôt possible, que le meilleur moyen de le faire consisterait à déclencher immédiatement des élections générales. A ces causes, nous les soussignés demandons humblement qu'il plaise au Parlement de prendre toutes les mesures nécessaires pour rétablir la confiance des citoyens dans le gouvernement du Canada. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

M. Bill McKnight (Kindersley-Lloydminster): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le devoir de présenter à l'honorable Chambre des communes du Canada, en Parlement assemblée, la pétition d'un groupe de citoyens du Dominion du Canada qui souhaitent se prévaloir de leur droit séculaire et incontesté de présenter un grief commun, convaincus que l'honorable Chambre des communes saura y porter remède. Les soussignés déclarent humblement qu'étant donné le grave dilemme économique où se trouve le Canada, la gravité du chômage, les nombreuses faillites d'entreprises et la misère dont souffrent des millions de Canadiens, et puisque le gouvernement libéral semble impuissant à surmonter cette crise désastreuse, vos pétitionnaires n'ayant plus confiance dans le gouvernement du Canada, réclament la dissolution du Parlement et que des élections générales soient déclenchées immédiatement. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

[Français]

M. SARGEANT—LE MAINTIEN DU TARIF DU
PAS DU NID-DE-CORBEAU

M. Terry Sargeant (Selkirk-Interlake): Monsieur le Président, j'aimerais présenter une pétition.

La pétition des soussignés résidant au Canada qui se prévalent maintenant de leurs droits anciens et incontestés de présenter un grief commun dans l'assurance certaine que votre honorable Chambre y apportera un remède.

Déclare humblement que:

Étant donné que les fermiers de l'Ouest canadien ont payé 131 millions de dollars dans le but d'exporter leurs céréales pour l'année 1981-1982 en accord avec les taux du Nid-de-Corbeau.

Que ceci apportera une contribution de 6.3 milliards de dollars à la balance commerciale du Canada.

Étant donné que les soussignés croient que ceci représente une juste contribution à l'économie canadienne.

Et étant donné que les fermiers de l'Ouest n'ont l'intention de payer qu'une fois le tarif du Nid-de-Corbeau.